

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1112
20 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE Mme CHESTINE EMACHOUA CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS
ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de
tutelle)

Baboucha, le 13/12/56

Monsieur le Président de l'assemblée Générale de Newyord

Pétition

Quand je part avec un fagot de bois à Bafang on me frappe et prendre le
bois sans motif.

Un panier de manioc on me fais toujours de même.

Un panier de farine de manioc on me frappe et prendre sans motif.

Avec un panier de macabo il envoie ses polis, ils me frappe et prendre
le macabo.

Un panier de taro il envoie ses polis toujours de même.

Quand je tombe malade on m'amène au dispensaire, au dispensaire on ne me
soigne pas. Quand une femme a enfanté au dispensaire on lui donne la pigure
à l'enfant pour le tuer.

Pa beaucoup à vous raconté.

Le votre Emachoua Chrestine

Vive l'O.N.U.

Vive le Cameroun unifié et l'indépendance.
